

La République du Centre, 2 février 2022

■ EN BREF

SÉNAT ■ Loi sur les harkis

Lors du débat sur le projet de loi relatif à la réparation des harkis, le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur (PS) a demandé que toutes les situations soient considérées. Il a ainsi demandé, en son nom, en celui du maire de Semoy, Laurent Baude, et des harkis, la prise en compte de la cité de l'Herveline, à Semoy, où des Harkis ont vécu, à partir de 1963, « dans des conditions de précarité, d'isolement, subissant des discriminations après avoir connu, pour nombre d'entre-eux, les camps de transit ». ■